

PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 Décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de BLAZIERT, régulièrement convoqué, s'est réuni au Foyer Communal pour une séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy-Noël DUFOUR, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11. Nombre de présents : 09.
Nombre d'excusés : 01. Nombre de procuration : 01.
Nombre d'absents non excusés : NEANT Nombre de votants : 10.
Date de convocation : 08/12/2023 Date d'affichage de la convocation : 08/12/2023

Etaient présents: CALVET Sébastien, DUFOUR Guy-Noël, DURAND Pierre-Jean, GAIKOWSKI Yolande, LAMBERT François, PASINI Philippe, PEYVERGES Christine, SERRES Muriel, TRAVERT Valérie.

Procuration : CLERC Benjamin à DURAND Pierre-Jean.

Quorum : 10 présents ou représentés.

Absent(s) excusé(s) : MEUNIER Xavier.

Secrétaire de Séance : GAIKOWSKI Yolande.

Président de Séance : DUFOUR Guy-Noël.

Avant de traiter les points cités dans l'ordre du Jour, Monsieur Guy-Noël Dufour, Maire de Blaziert, demande l'autorisation d'ajouter 2 points à cet ordre du Jour :

- Délibération portant sur l'autorisation de remboursement de la somme de 20 € relative à l'achat de filets pour les paniers de basket, suite à un rejet par la Trésorerie de Condom.
- Délibération portant sur l'autorisation de remboursement de la somme de 213,90 € relative à l'achat de diverses fournitures chez IKEA pour le concert de Noël, suite à un rejet de la Trésorerie de Condom.

Les Conseillers présents ayant donné un avis favorable, ces 2 délibérations seront traitées, points 7 et 8.

1. Approbation du procès-verbal du 08 Novembre (joint à la convocation).

Aucune remarque n'étant faite, ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le procès-verbal va être diffusé aux habitants.

2. Délibération portant sur la végétalisation des pieds de murs de la Rue des Fleurs.

Suite à la venue à Blaziert de Monsieur GARDERE du CAUE 32, le 13 octobre 2023 pour présenter aux habitants de la rue les nombreux avantages de la végétalisation des pieds de mur, tous les riverains de la rue ont été questionnés.

12 des 17 riverains (y compris la commune pour la mairie et la halle) ont donné leur accord et précisé leur souhait en terme de positionnement et de longueur des fosses.

Le bilan de ces demandes a fait l'objet de 3 demandes de devis. La société qui a fait les travaux dans la maison Baxerres a décliné au dernier moment.

. Devis de Ludo Jardin : 3 636 € H.T. (4 363 € T.T.C.)
. Devis de Gers Paysage : 4 736 € H.T. (5 683 € T.T.C.)

La totalité de la surface à végétaliser sera de 50 mètres linéaires.

Les 2 entreprises peuvent intervenir en janvier/février et ont déjà l'expérience de ce type de travail.

Cette opération peut être soutenue par le Fonds Verts dans la rubrique « Renaturation » portée par l'Agence de l'eau. La Commune va donc demander 80% de subvention, ce qui donnerait un autofinancement résiduel de 20% du montant H.T.

Le Conseil est appelé à délibérer pour :

- **Le choix de l'entreprise à retenir,**
- **Autoriser le Maire à lancer le dossier Fonds Verts de demande de subvention. Cette demande doit être faite avant le 31 décembre 2023.**

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de Ludo Jardin par 6 voix Pour, et 4 voix Pour Gers Paysages.

Certains conseillers demandent à ce que la qualité de la terre végétale soit vérifiée lors de la livraison par Ludo Jardin.

La délibération est votée avec 1 abstention et 9 voix pour lancer le projet.

Le Conseil autorise Monsieur Guy-Noël Dufour, Maire de Blaziert, à lancer le dossier de demande de subvention.

La réalisation du projet partiel ou total dépendra du montant du Fonds Vert attribué.

Plan de financement :

| | |
|--------------------------|------------|
| Montant des travaux H.T. | 3 636,00 € |
| Fonds Vert 80 % | 2 908,80 € |
| Auto-financement 20 % | 727,20 € |

Cette délibération est votée à la majorité des présents et représentés.